

Les personnes qui ont l'intention de cesser leur abonnement sont priées de renvoyer le journal.

5 francs hors des départements limitrophes.

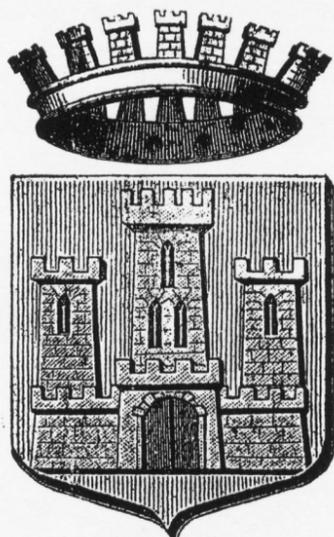
LE NUMÉRO : 10 CENTIMES.

PAIX DES INSERTIONS

Annonces judiciaires.....
— diverses

JOURNAL

ET DE LA



DYÉ

DE DIE

DRÔME

Paraissant le Samedi

Chronique parisienne.

Nous venons d'avoir la visite incognito d'Edouard VII. Tambours, clairons, musique en tête, un régiment, ou tout au moins un bataillon, a rendu les honneurs à cet aimable roi. Voyez-vous : quand vous tenez à passer inaperçu, je vous recommande le procédé. Des troupes, de la musique : rien n'affiche moins. Vous êtes assuré de n'être pas remarqué pour peu qu'on fasse du zim-boum-boum sur votre passage. Qui parlait de raser les murs en manteau couleur de muraille, pour échapper aux indiscrets ! La bonne plaisanterie ! Quand un brave homme de monarque vous dit : « Je m'ennuie un peu chez mon peuple ; il me serait agréable d'aller passer 48 heures à Paris, en simple particulier. » On lui répond : « Comment donc ! Accourez ! Vous ne vous embêtez pas. Nous aurons pour vous toutes les attentions. Vous aimez la musique, n'est-ce pas ? Justement, nous vous ferons entendre certaine *Marseillaise* et certain *God save the Queen* que vous ignorez sans doute et dont vous nous direz des nouvelles ! » Vous pensez si, au départ, le bon roi est ravi et déclare : « Décidément, il n'y a qu'un Paris au monde ! »

Pour ma part, je n'arrive pas à m'expliquer comment Edouard VII a pu résister au plaisir d'aller, incognito, assister à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Charles Floquet, Quelle jolie distraction il a manqué !

Mais que vais-je dire là ! Pour rien au monde je ne voudrais passer pour un irrévérencieux ! Floquet était un brave homme, un sincère républicain. Il avait une tête superbe, des favoris qu'on ne se lassait pas d'admirer. C'est un envieux de ces favoris mirifiques qui dut l'accuser d'avoir crié jadis, sur le passage de l'empereur de Russie : « Vive la Pologne, monsieur ! » L'accusation était injuste, mais elle nuisit, comme toute calomnie, au début politique de Floquet. On sait que le juste sort ménagea une belle revanche à l'avocat républicain, qui fut tour à tour Président du Conseil municipal de Paris, préfet de la Seine, président du Conseil, président de la Chambre. Ce fut comme président de la Chambre qu'il réussit le plus brillamment. Il se trouva que cet homme d'aspect solennel avait réellement de l'esprit. Il eut d'heureuses boutades, d'ingénieuses réparties. Ses adversaires eux-mêmes louaient sa courtoisie et sa bonne grâce. Il « enterrait » avec un charme particulier. Certaines de ses oraisons funèbres sont restées des modèles de tact et de mesure. Il n'enfla que très rarement la voix. Le grand style offre des dangers qu'il convient d'esquiver prudemment. Charles Floquet ne se départit pas souvent de cette prudence que conseille la sagesse à ceux qui auraient l'ambition de ciseler des mots historiques. Du reste, les mots historiques ne

valent presque jamais les simples « bons mots » d'un homme d'esprit. La barre et la tribune gagnent rarement d'être transformées en tré-pied. Le Floquet qui mérite de survivre n'est pas le Floquet grandiloquent, le Floquet des longs discours, des grandes phrases, mais le Floquet des petites phrases assaisonnées d'un grain de sel, des jolis mots qui fusent avec éclairs, mais sans tonnerre.

Adrien CHEVALIER

Chronique de la semaine.

Neige, vent du midi très violent suivi de pluie, voilà le biban de ces jours derniers. La quantité de neige tombée du côté des Alpes a été considérable et n'a pas été inférieure à 50 centimètres, ce qui a obligé les trains à avoir recours aux chasse-neige tout comme en plein mois de janvier. Et nous sommes à la mi-mars... Néanmoins la température s'est considérablement radoucie.

Dernièrement, les journaux de la région mentionnaient la construction d'un aéroplane dans les ateliers de l'usine Audra, d'après les plans d'un jeune ingénieur, notre compatriote M. Marcel Leyat, fils de l'ancien président du Tribunal qui a laissé dans notre ville de si excellents souvenirs.

Cet aéroplane, auquel on met actuellement la dernière main, est un bi-plan de 7 mètres environ d'envergure. Il diffère des types (Wright-Farman), par sa forme légèrement incurvée et certaines modifications importantes dans les dimensions des stabilisateurs et le remplacement du gauchissement des ailes par un dispositif très ingénieux. L'appareil planeur monté à l'usine Audra est un chef-d'œuvre de fini et de légèreté ; il va bientôt être expédié à Paris pour recevoir le fuselage et le moteur.

Aux premiers beaux jours, sans doute les essais.

La société de secours mutuels des sous-agents des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Drôme, « *La Solidarité*, » remercie vivement ses membres honoraires, dont le nombre va toujours croissant dans notre ville, de l'appui pécuniaire et moral qu'ils lui donnent en continuant de verser une cotisation dont le montant est facultatif et laissé à la libéralité de chacun. — Elle remercie également les communes qui s'imposent pour elle des sacrifices, notamment celle de Marignac, dont la cotisation a été de 25 fr.

M. Alphonse Saint-Blancat, chef de section à Die, vient, sur sa demande, d'être nommé chef de section dans une jolie petite ville du littoral, à Fréjus (Var).

Cette nouvelle ne sera pas sans provoquer de vifs regrets non-seulement dans notre ville, mais dans tout notre arrondissement, où M. Saint-Blancat s'était depuis longtemps acquis les plus justes sympathies, les plus solides amitiés et où son bon garçonisme l'avait en quelque sorte rendu légendaire.

Dans notre ville, qu'il habitait depuis bientôt 10 ans, son départ causera un vide — et nous traduisons ici le sentiment de tous — qui ne sera pas comblé, car Saint-Blancat est un de ceux qu'on ne remplace pas... A la tête de nos diverses sociétés sportives dont il était l'âme, il leur insufflait sans relâche sa belle énergie, sa vaillance, sa vitalité et aussi son inlassable gaieté, car ce Méridional, qui se dépensait sans compter, est par dessus tout un ardent, un vibrant, un enthousiaste.

Doué d'une belle et vive intelligence et possédant une connaissance approfondie de son métier, M. Saint-Blancat était fort apprécié de ses supérieurs et — est-il besoin de l'ajouter — adoré de son personnel qui le voit s'éloigner avec la plus grande peine.

Nous savons que, de son côté, ce n'est pas sans regret qu'il quittera notre petit pays qui l'avait dès le premier jour subjugué et charmé et dont il vantait à tout propos, avec sa verve habituelle, les beautés et le pittoresque.

Personnellement — et cela ne sera pour surprendre personne — nous perdons en lui un ami véritable et sûr — un bon parmi les meilleurs... mais n'est-ce pas là une de ces nécessités de la vie auxquelles il faut s'attendre ?

Qu'il nous soit toutefois permis d'étendre les regrets que nous cause son départ à sa chère famille : M^{me} Saint-Blancat et ses deux charmantes fillettes Henriette et Jeanne. J.C.

Chambre de Commerce de Valence et de la Drôme.

Dans sa dernière réunion, la Chambre de Commerce a désigné ses membres correspondants. Ont été nommés :

MM. Gage, à Bourg-de-Péage ; Boissonnet et Baboin, à St-Vallier ; Eybert, à Livron ; Vareilles, à Crest ; Coursange, à Die, anciens membres. — MM. Chovet, Le Buis-les-Baronnies ; Roux Ulysse, à Romans ; Laurent, à St-Nazaire-en-Royans ; Brun, à St-Donat ; Crumière et Junillon, à Valence ; Barral, à Crest ; Chorier, à Die ; Coursange, à Poët-Laval ;